

EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION DES GRADES

Validation par la CSDGE de la FFJDA
Réunion du jeudi 06 juin 2013

APPLICATION
Au 1^{er} septembre 2013

LA CATEGORIE D'AGE DES CADET(TE)S 2013/14

Pour rappel :

Cadet 1 né en 99

Cadet 2 né en 98

Cadet 3 né en 97 (ancien Junior 1)

Application saison 2013/14 :

- **1^{er} dan** : accessible aux judokas né(e)s en 99 et avant. Homologation à 15 ans révolus (en conformité avec la réglementation internationale).

Shiai : constitution de poules par groupes morphologiques.

Les judokas né(e)s de 1994 à 1999 seront de préférence regroupé(e)s par groupes morphologiques et par années de naissance.

- **2^e dan** : accessible aux judokas né(e)s en 97 et avant.

Shiai : constitution de poules par groupes morphologiques.

- **Rappel** : La relation grades/championnats est appliquée au niveau des compétitions officielles individuelles cadet(te)s : Championnat- Coupe- Critérium.

LA RELATION GRADES / CHAMPIONNATS

RAPPEL D'APPLICATION :

- Sur les championnats officiels individuels dès le 1^{er} échelon.
 - Sur les compétitions de loisirs signifiées dans les textes.
 - Sur certains championnats des fédérations affinitaires, universitaires (conventions).
-
- Aucune application concernant les formules de compétitions en circuits.
-
- Pour les autres demandes exceptionnelles : se référer au cahier des charges (demandes à effectuer avant le 30 septembre).

NOUVELLES REGLES D'ARBITRAGE

Sur les tests shiai :

- Application du règlement d'arbitrage international à l'exception des saisies de jambe : adaptation du règlement : un avertissement gratuit avant pénalité.

Sur les examens techniques :

L'ensemble du programme technique est conservé.

- Objectif : préserver notre richesse et notre patrimoine technique.

TENUE VESTIMENTAIRE

Tenue vestimentaire réglementaire :

Les judokas participants aux épreuves de tests shiai, de kata et d'U.V, devront porter un judogi blanc.